

**ACCORD
ENTRE
LE CANADA
ET
LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE
CONCERNANT LA MOBILITÉ DES JEUNES**

LE CANADA et LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE, ci-après désignés les
« Parties »,

SOUCIEUX de promouvoir une étroite coopération et un partenariat entre les
deux pays;

SOUHAITANT favoriser la mobilité des jeunes et les échanges jeunesse,
l'accroissement de l'excellence des établissements d'enseignement
postsecondaire et des organisations non gouvernementales et l'accroissement de
la compétitivité des entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises
des deux pays;

SOUHAITANT accroître les possibilités, pour leurs jeunes citoyens, d'ajouter
un complément à leurs études postsecondaires ou à leur formation, d'acquérir
une expérience professionnelle et de parfaire leur connaissance des langues, de
la culture et de la société de l'autre pays et, ainsi, de promouvoir la
compréhension mutuelle entre les deux pays;

CONVAINCUS de l'intérêt de faciliter la mobilité des jeunes;

SONT CONVENUS des dispositions suivantes :